



Achat véhicule contre reprise du mien

Par **Ben59**, le **21/06/2009** à **11:22**

Bonjour, rnrn j'ai signé un contrat d'achat de véhicule contre la reprise du mien avec citroen. ceux ci me contact par téléphone quelques semaines plus tard pour m'annoncer la suppression du contrat; le vendeur me dit ne pas trouver d'acheteurs pour reprendre mon véhicule. Ont ils le droit de rompre un contrat de ce type? Quel recours puis je avoir?